

## **CIRCUIT FRANCO-BELGE** **ZONE D'ARRIVÉE**

Le **mercredi 10 août 2022**, La Louvière accueillera l'arrivée du Circuit franco-belge, anciennement appelé « Eurométropole Tour », pour sa 81<sup>ème</sup> édition.

Ce jour sera une grande fête du vélo à laquelle tous les Louviérois.es sont invité.e.s à participer !

L'accueil d'un tel événement dans notre ville nécessitera des mesures de sécurité qui vont engendrer des **contraintes de stationnement et de circulation importantes**. Les services de la Ville, de la Police et l'Exterioo Cycling Cup veilleront à en minimiser l'impact et la durée, et vous remercieront par avance de votre compréhension.

### **LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION**

Le stationnement\* des véhicules sera interdit le **mardi 2 août 2022 de 9h30 à 17h** à la rue de Bouvy (entre la rue de Bruges et le carrefour de l'Olive) afin de permettre le marquage.

Le stationnement\* des véhicules sera également interdit le **mardi 9 août 2022 de 9h à 21h** et le **mercredi 10 août 2022 de 6h à 18h** :

- > Rue de Bouvy (de la rue Louis Bertrand à la rue de Bonne Espérance)
- > Rue de Bonne Espérance (sur 30 mètres de part et d'autre à partir du carrefour avec la rue de Bouvy)
- > Rue Jules Cornet (de la rue de Bouvy à l'immeuble n°2)

*La rue Jules Cornet (de l'immeuble n°2 à la rue du Verger) sera signalée voie sans issue et le*

*sens unique de circulation sera supprimé*  
> Rue de Bruges

La circulation et le stationnement\* des véhicules seront interdits le **mercredi 10 août 2022** :

#### **De 6h à 18h :**

> Rue de Bouvy (du carrefour de l'Olive à la rue de la Gare de Bouvy)

*Les voiries transversales seront signalées voies sans issue*

#### **De 11h à 19h :**

> Rue du Gazomètre

*Les voiries transversales seront signalées voies sans issue*

> Rue de l'Olive (du carrefour de l'Olive à la rue de Bonne Espérance)

*La rue de l'Olive sera signalée voie sans issue.*

*Un pré-barrage sera installé au giratoire des sapeurs-pompiers, ainsi qu'au carrefour avec la rue Mitant des Camps*

#### **De 10h à 22h :**

> Rue de Bouvy (du carrefour du Drapeau au carrefour de l'Olive)

> Rue des Amours (de la rue de Bouvy à la Place Mansart)

*Les rues Albelville et du Travail seront signalées voies sans issue*

**Zoom sur le quartier de Bouvy au verso de ce document.**

**Toutes les infos sur la course et la mobilité se trouvent sur [www.lalouviere.be](http://www.lalouviere.be).**

\*sous peine de mise en fourrière

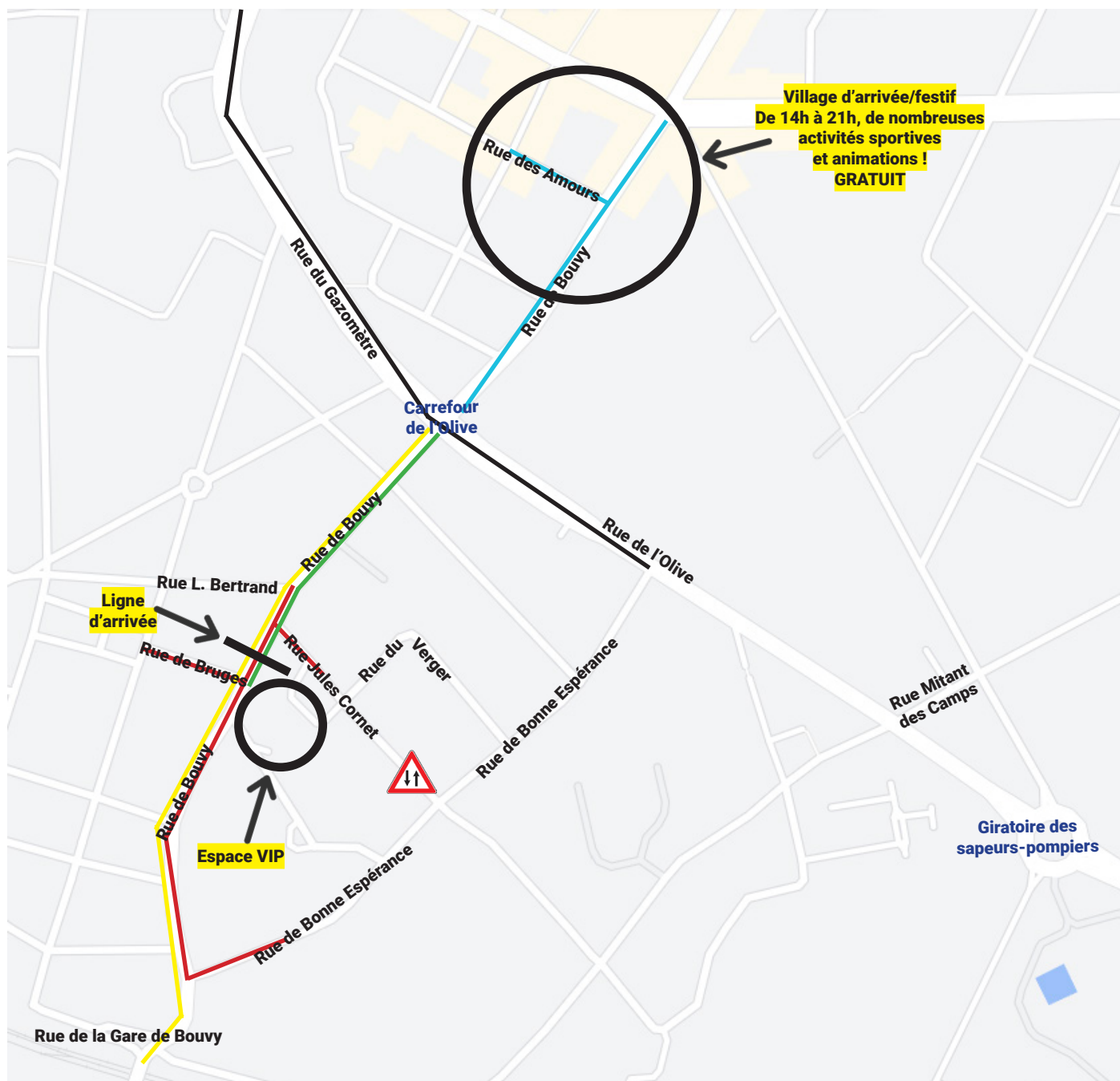
# BOUVY, ZONE D'ARRIVÉE

## Interdictions de stationner :

- > Le mardi 2 août 2022 de 9h30 à 17h
- > Le mardi 9 août 2022 de 9h à 21h et le mercredi 10 août 2022 de 6h à 18h

## Interdictions de circuler et de stationner :

- > Le mercredi 10 août 2022 de 6h à 18h
- > Le mercredi 10 août 2022 de 11h à 19h
- > Le mercredi 10 août 2022 de 10h à 22h



## Contact :

Maximilien Plancq  
mplancq@lalouviere.be  
064 277 982



[WWW.LALOUVIERE.BE](http://WWW.LALOUVIERE.BE)  
[WWW.EXTERIOOCYCLINGCUP.BE](http://WWW.EXTERIOOCYCLINGCUP.BE)

